# Les parcours de transition doivent être plus accessibles

Parlons Transidentités*

« C'est très facile de faire une transition de genre de nos jours » est une idée reçue que l'on peut aisément entendre ou lire sur les réseaux sociaux. Il n'est pas rare d'entendre également que ces transitions seraient gratuites pour les patient·e·s, car totalement remboursées [1]. Affirmons-le tout de suite : ces idées reçues sont fausses. Mais pourquoi ?

## La transphobie médicale, un véritable frein à la bonne santé physique et mentale des personnes trans

Dans un premier temps, **la transphobie, c'est quoi ?** Comme l'indique l'association Genres Pluriels, « [l]a transphobie est une attitude négative, pouvant mener au rejet et à la discrimination, à l'encontre des personnes transgenres. Les discriminations sont liées aux préjugés et la transphobie peut s'exercer sur des personnes trans* [2] ou supposées comme telles (cisgenres). La transphobie peut se manifester sous forme de violences verbales (moqueries, insultes, propos discriminants), de violences physiques (agressions, viols ou meurtres) ou par un comportement discriminatoire ou intolérant (discrimination à l'embauche, au logement, à l'accès aux soins médicaux) ou encore de façon institutionnalisée (lois, règlements discriminatoires). » [3]. Intéressons-nous donc **à l'accès aux soins médicaux.**

En dehors des soins transspécifiques, c'est-à-dire l'ensemble des soins [4] (chirurgicaux, hormonaux, etc.) dont pourraient nécessiter les personnes trans* pour correspondre à leur identité de genre, celles-ci font face à de **nombreuses difficultés** dans leurs parcours de soins au sens large [5].

Le concept du **trans* broken arm syndrome, « syndrome du bras cassé trans* »** résume bien cela. Il s'agit d'une forme de discrimination où les professionnel·le·s de santé, consciemment ou non, **relient toujours le problème de santé du·de la patient·e à sa transidentité** [6]. « Vous avez un bras cassé ? Et si on parlait de votre transidentité plutôt ? ». Elles et ils interrogeront alors la transidentité de la personne, à l'aide de **questions particulièrement intrusives**, plutôt que de soigner le problème de santé de base. Une étude française démontre d'ailleurs que « plus d'une [personne trans*] sur deux a rapporté avoir été victime de transphobie dans des lieux de soins et 45 % ont indiqué éviter ces lieux pour cette raison. » [7].

---

[1] MORSLI GAUTHIER Sasha et ROBERT-MOTTA Clara, « #FactCheck. Les transitions de genre sont-elles entièrement remboursées par la Sécurité sociale ? », *Les Surligneurs*, 11/06/2024, https://tinyurl.com/mu2dym4d (consulté le 07/07/2025).
[2] « Qualifie une personne dont l'identité de genre et/ou l'expression de genre diffère de celle habituellement associée au genre qui lui a été assigné à la naissance. Il s'agit d'un terme coupole, incluant une pluralité d'identités de genre, en fonction de l'auto-définition de chaque personne. ». Nous utilisons le mot « trans* » avec l'astérisque pour visibiliser cette pluralité de vécus. Voir DUFRASNE Aurore et al., *Transgenres/Identités pluriel.le.s, Bruxelles*, 2024.
[3] DUFRASNE Aurore et al., *Transgenres/Identités pluriel.le.s*, *op. cit*.
[4] Pour consulter une liste de tous ces soins, voir DUFRASNE Aurore et al., *Transgenres/Identités pluriel.le.s, op. cit.*
[5] FAGNART Sylvie, « Les personnes trans entravées dans leurs parcours de soin », *Le Journal du Sida*, septembre 2024, https://tinyurl.com/58ep3yau (consulté le 01/07/2025).
[6] HANSFORD Amelia, « What is 'trans broken arm syndrome' and how can we help stop it? », *PinkNews*, 21/05/2025, https://tinyurl.com/4wx33j54 (consulté le 07/07/2025).
[7] K.B., « Santé des personnes transgenres : un parcours de soins à améliorer », *INSERM*, 05/02/2024, https://tinyurl.com/ymhphpfr (consulté le 07/07/2025).

Pareil pour la santé sexuelle : des témoignages de femmes trans* démontrent à quel point c'est **difficile d'obtenir un rendez-vous gynécologique** et même lorsque ce rendez-vous est obtenu, elles ne sont pas à l'abri de **nombreuses discriminations** face à la·au médecin [8].

Ajoutons également que **certains soins sexospécifiques**, comme l'accompagnement des mutilations génitales féminines, la conservation de spermatozoïdes ou d'ovocytes ou le dépistage de certains cancers, peuvent **poser problème au niveau de leurs remboursements**, que ça soit du côté de l'Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité (INAMI) et/ou du côté des mutuelles. Ces remboursements peuvent être directement liés à la mention de sexe sur la carte d'identité (M ou F) [9]. Si une personne trans* a fait changer cette information, les remboursement de certains de ces soins peuvent être longs à obtenir, voire refusés, alors qu'elle en aurait encore besoin. C'est pourquoi de nombreuses personnes trans* ne modifient pas ce marqueur [10].

**Des listes [11] ou des cartes [12] de professionnel·le·s de santé safe** circulent sur internet. Mais il s'agit là de **solutions « pansements »**, qui cachent un problème plus global : le manque cruel de connaissances sur les transidentités dans le corps médical qui se fait ressentir sur le terrain, par les personnes concernées [13]. De plus, en observant ces cartes, il apparait rapidement qu'il **n'existe pas de médecins correctement formé·e·s partout**, et de nombreuses personnes trans*, notamment en dehors des villes, vont être trop éloignées de ces médecins [14].

## Les soins transspécifiques, leur remboursement et la psychiatrisation

Les transidentités ont été considérées comme des **troubles psychiatriques** pendant très longtemps et n'ont été **dépsychiatrisées par la loi en Belgique** qu'en 2017 [15]. Cette dépsychiatrisation ne concerne cependant que l'accès aux modifications des informations sur la carte d'identité (prénom(s), et marqueur de sexe F ou M) [16]. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), quant à elle, ne retire les transidentités du chapitre sur les troubles mentaux et comportementaux de sa Classification Internationale des Maladies qu'en 2019 [17].

---

[8] LERAY Cassandra, « Santé sexuelle des personnes trans : "La transphobie pendant un examen gynéco, c'est encore plus violent qu'avec un médecin lambda" », *Libération*, 17/09/2023, https://tinyurl.com/4azudcns (consulté le 01/07/2024).
[9] GENRES PLURIELS, *Revendications pour l'élection 2024 - Focus remboursement des soins de santé pour les personnes transgenres*, 15/05/2024, https://tinyurl.com/3xa7rf8s (consulté le 01/07/2025).
[10] GENRES PLURIELS, *Compte-rendu de la conférence "A quels remboursements des soins de santé ont droit les personnes transgenres en Belgique en 2024"*, 15/01/2025, https://tinyurl.com/3hz2dv46 (consulté le 13/08/2025).
[11] Par exemple, la Fédération Prisme peut donner de nombreux contacts via son projet PraTIQ : https://www.pratiq.be/repertoire.
[12] L'association Fransgenre répertorie de nombreux praticien·ne·s trans* friendly en France, mais également en Belgique : https://fransgenre.fr/#ressources.
[13] FAGNART Sylvie, « Les personnes trans entravées dans leurs parcours de soin », *op. cit.*
[14] *Ibid.*
[15] RAINBOW HOUSE, « Exigeons l'égalité : les soins de santé pour les personnes transgenres sont un droit, pas un luxe », 11/04/2024, https://tinyurl.com/kh7v54ne (consulté le 01/07/2025).
[16] MASENGESHO Cathy, *Remboursements des soins de santé liés à la transition de genre*, Étude quantitative UCLouvain, 2024-2025, https://tinyurl.com/4adw7zh8 (consulté le 01/07/2025).
[17] GENRES PLURIELS, *CIM-11 dépathologisation des identités transgenres*, 28/05/2019, https://tinyurl.com/nu9c3cxy (consulté le 04/07/2025).

Or, sous-entendre que les personnes transgenres ont des troubles mentaux engendre de **nombreuses autres discriminations**, comme par exemple obliger les personnes trans* à subir une stérilisation avant de pouvoir modifier leur enregistrement de sexe sur leur carte d'identité [18], ce qui était encore le cas en Belgique avant 2018 [19].

Rappelons néanmoins que toutes les personnes trans* **ne souhaitent pas forcément faire de transitions**. Il n'existe pas « une transition » unique, mais de **nombreux parcours et choix différents** : transitions sociales, thérapies hormonales, opérations médicales, autres soins. Chaque parcours de vie est valide.

Comme le rappelle la fédération Rainbow House, « [i]l est impératif de ne pas médicaliser systématiquement [...]. Cependant, il est tout aussi important de rendre ces choix accessibles à celleux qui souhaitent les explorer. » [20]. Or, « les options de transitions médicales ne sont pas aussi accessibles qu'elles devraient l'être. » [21]. En effet, en dehors des soins « classiques », les personnes trans* font également face à de **nombreuses barrières concernant les soins médicaux qui leur sont spécifiques** : psychiatrisation, difficulté d'accès et de remboursements. Ajoutons à cela une série de soins qui ne sont pas du tout pris en compte, puisque considérés comme esthétiques (épilation, augmentation ou ablation mammaire, etc.) [22]. Les personnes trans* sans papiers ou qui ne sont pas en ordre de mutuelle sont encore plus éloignées de ces soins et de leurs remboursements [23].

Il existe en Belgique **6 Centres d'accompagnement de la transidentité** [24]. Ces Centres ont conclu avec l'INAMI une convention [25] dans le but de rembourser certains soins spécifiquement liés aux parcours de transition [26]. Mais ces remboursements ne se font que **sous certaines conditions**, notamment suite à l'accord d'un·e psychiatre, ce qui est décrié par les associations de terrain qui souhaitent sortir les transidentités de tout diagnostic médical [27].

---

[18] DUFRASNE Aurore et al., *Transgenres/Identités pluriel.le.s*, *op. cit.*
[19] SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL JUSTICE, *Nouvelle réglementation pour les personnes transgenres*, https://tinyurl.com/32kf7d62 (consulté le 04/07/2025).
[20] RAINBOW HOUSE, « Exigeons l'égalité », *op. cit.*
[21] *Ibid.*
[22] GENRES PLURIELS, *Revendications pour l'élection 2024, op. cit.*
[23] GENRES PLURIELS, « Les droits des personnes transgenres en Belgique », AMNESTY INTERNATIONAL, *Agor@mnesty*, 13/05/2025.
[24] Ces centres, rattachés à des hôpitaux, se situent à Anvers, Bruxelles, Liège, Genk, Gand et Saint-Nicolas. Pour avoir leurs adresses précises, voir le site de l'INAMI : https://www.inami.fgov.be/SiteCollectionDocuments/lijst_centrum_transgenderzorg_liste_transidentite.pdf.
[25] Pour consulter cette convention, voir le site de l'INAMI : https://www.inami.fgov.be/SiteCollectionDocuments/transidentite_convention.pdf.
[26] Pour consulter les opérations et leurs remboursements ainsi que les conditions de ceux-ci, voir le site de Solidaris-Wallonie : https://www.solidaris-wallonie.be/que-faire-en-cas-de/transition-de-genre/envisager-des-modifications-chirurgicales.
[27] BERLAIMONT Françoise et BIOURGE Céline, « Quatre nouveaux centres pour accompagner les personnes désirant une transition de genre, mais des conditions qui déplaisent aux associations », *RTBF*, 02/01/2025, https://tinyurl.com/3aejs8nf (consulté le 04/07/2025).

De plus, **certaines opérations** très couteuses n'y sont que **partiellement remboursées et une seule fois**, même s'il est parfois nécessaire de faire plusieurs interventions [28]. Ajoutons également que les conditions d'accès et de remboursement de ces opérations sont généralement laissées à l'appréciation de chaque praticien·ne [29].

Enfin, de par leur petit nombre et leur disparité territoriale, ces Centres affichent de **longs délais d'attente**, qui peuvent se compter en années [30], ainsi que des listes d'attente remplies [31]. De fait, la Belgique fait partie des plus mauvais élèves de l'Union Européenne concernant les délais d'attente pour les soins spécifiques pour les personnes trans*, avec 1 à 3 ans d'attente [32].

**Le Réseau Psycho-médico-social Trans* et Inter* belge**, créé par l'association Genres Pluriels, existe conjointement aux Centres d'accompagnement de la transidentité. Ce réseau se veut d'être une alternative à la psychiatrisation des transidentités encore très présente dans d'autres lieux d'accompagnement [33]. Il comprend de **nombreux·ses professionnel·le·s de la santé** (hôpitaux, médecins et spécialistes, Centres de Planning familial, maisons médicales, etc.) formé·e·s aux transidentités [34]. Ces professionnel·le·s tentent de pallier au manque cruel de formation évoqué précédemment.

Vu la **méconnaissance du monde médical** par rapport aux transidentités, vu **les temps d'attente très longs**, vu les **disparités géographiques** pour les lieux de soin, il est évident qu'entamer une transition, quelle qu'elle soit, n'est **pas si facilement accessible**. Et la présumée gratuité de ces soins est également une idée reçue. Ajoutons que toutes ces barrières peuvent pousser certaines personnes trans* à se fournir en traitement hormonaux de façon illégale ou à aller faire certaines opérations à l'étranger, dans des conditions médicales dangereuses [35].

Puisque **chaque parcours trans* est différent**, il est nécessaire que les personnes trans* puissent **choisir l'accompagnement psycho-médico-social** dont elles ont besoin et ce, sans barrière financière, géographique et sans faire face à la transphobie déjà présente dans tous les aspects de la vie.

[28] GENRES PLURIELS, *Revendications pour l'élection 2024*, *op. cit.*
[29] GENRES PLURIELS, *Compte-rendu de la conférence*, *op. cit.*
[30] MASENGESHO Cathy, *Remboursements des soins de santé liés à la transition de genre*, *op. cit.*
[31] GENRES PLURIELS, Compte-rendu de la conférence, *op. cit.*
[32] *Ibid.*
[33] *Ibid.*
[34] MASENGESHO Cathy, *Remboursements des soins de santé liés à la transition de genre*, *op. cit.*
[35] GENRES PLURIELS, *Compte-rendu de la conférence*, *op. cit.*

## Bibliographie


- BERLAIMONT Françoise et BIOURGE Céline, « Quatre nouveaux centres pour accompagner les personnes désirant une transition de genre, mais des conditions qui déplaisent aux associations », *RTBF*, 02/01/2025, https://tinyurl.com/3aejs8nf.
- DUFRASNE Aurore et al., *Transgenres/Identités pluriel.le.s*, Bruxelles, 2024
- FAGNART Sylvie, « Les personnes trans entravées dans leurs parcours de soin », *Le Journal du Sida*, septembre 2024, https://tinyurl.com/58ep3yau.
- GENRES PLURIELS, *CIM-11 dépathologisation des identités transgenres*, 28/05/2019, https://tinyurl.com/nu9c3cxy.
- GENRES PLURIELS, *Compte-rendu de la conférence "A quels remboursements des soins de santé ont droit les personnes transgenres en Belgique en 2024"*, 15/01/2025, https://tinyurl.com/3hz2dv46.
- GENRES PLURIELS, « Les droits des personnes transgenres en Belgique », AMNESTY INTERNATIONAL, *Agor@mnesty*, 13/05/2025.
- GENRES PLURIELS, *Revendications pour l'élection 2024 - Focus remboursement des soins de santé pour les personnes transgenres*, 15/05/2024, https://tinyurl.com/3xa7rf8s.
- HANSFORD Amelia, « What is 'trans broken arm syndrome' and how can we help stop it? », *PinkNews*, 21/05/2025, https://tinyurl.com/4wx33j54.
- K.B., « Santé des personnes transgenres : un parcours de soins à améliorer », *INSERM*, 05/02/2024, https://tinyurl.com/ymhphpfr.
- LERAY Cassandra, « Santé sexuelle des personnes trans : "La transphobie pendant un examen gynéco, c'est encore plus violent qu'avec un médecin lambda" », *Libération*, 17/09/2023, https://tinyurl.com/4azudcns.
- MASENGESHO Cathy, *Remboursements des soins de santé liés à la transition de genre*, Étude quantitative UCLouvain, 2024-2025, https://tinyurl.com/4adw7zh8.
- MORSLI GAUTHIER Sasha et ROBERT-MOTTA Clara, « #FactCheck. Les transitions de genre sont-elles entièrement remboursées par la Sécurité sociale ? », *Les Surligneurs*, 11/06/2024, https://tinyurl.com/mu2dym4d.
- RAINBOW HOUSE, « Exigeons l'égalité : les soins de santé pour les personnes transgenres sont un droit, pas un luxe », 11/04/2024, https://tinyurl.com/kh7v54ne.
- SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL JUSTICE, *Nouvelle réglementation pour les personnes transgenres*, https://tinyurl.com/32kf7d62.


## Ressources pour aller plus loin

- Projet PraTIQ de la Fédération Prisme : https://www.pratiq.be/repertoire
- Carte de l'association Fransgenre : https://fransgenre.fr/#ressources
- Transidentité : Notre intervention dans le coût d'un accompagnement dans un centre spécialisé | INAMI
- Être une personne transgenre en Belgique. Dix ans plus tard - Etude IEFH
- Certains médecins refusent de soigner les personnes transgenres - RTBF Actus
- Que faire en cas de transition de genre ? - Solidaris Wallonie

*Mise en page : Eloïse Malcourant, chargée de communication Sofélia*
*Graphisme : Leyla Cabaux / ley.cab - Editrice responsable : Noémie Van Erps, Place Saint-Jean, 1/2 1000 Bruxelles*